



## **Termes de référence Comité des suivis du Forum communautaire**

### **Raison d'être**

Afin d'assurer la mise en œuvre coordonnée du Plan de développement global de la francophonie albertaine, le CA provincial de l'ACFA mandate un comité des suivis. Ce comité a pour rôle principal de suivre l'avancement du Plan, d'appuyer la mobilisation des partenaires et de veiller à une reddition de comptes transparente auprès du Forum communautaire et de la communauté.

### **Mandat**

Le comité des suivis a pour mandat de :

- recommander les stratégies, démarches et outils nécessaires à la mise en œuvre effective du PDG ;
- définir, en collaboration avec l'ACFA et les partenaires, des indicateurs de suivi liés aux résultats stratégiques du PDG ;
- dresser un état des lieux des initiatives existantes et identifier les zones à combler ;
- appuyer la priorisation et la concertation autour de projets collectifs ;
- compiler et analyser les résultats afin d'assurer une évaluation continue de l'avancement du PDG ;
- proposer et valider les mécanismes de reddition de comptes annuels auprès du Forum communautaire ;
- contribuer à la programmation du Forum communautaire annuel, en lien avec son rôle de journée de réflexion communautaire.

### **Mode de fonctionnement**

- Le comité fonctionne en mode consensuel.
- Il se réunit quatre à cinq fois par année, incluant la possibilité de tenir certaines rencontres en soirée afin de faciliter la participation d'élus.e.s.
- Le secrétariat est assuré par l'ACFA, qui coordonne la logistique et la production des rapports.

### **Composition**

Le comité des suivis est composé de :

- la vice-présidence de l'ACFA (présidence du comité);
- la direction générale de l'ACFA et le gestionnaire responsable du dossier (personnes-ressources);
- cinq (5) membres issus du Forum communautaire, choisis par le CA provincial de l'ACFA suite à un appel ouvert, en tenant compte :

- de l'équilibre entre expérience et nouveaux regards dans la francophonie albertaine ;
- de la variété des profils (présidences et directions générales) ;
- de la représentativité régionale ;
- de la diversité des types d'organismes (provinciaux, régionaux, sectoriels) ;
- et de toute autre forme de diversité contribuant à l'équité, la diversité et l'inclusion (EDI).

Selon les besoins, le comité des suivis peut être accompagné par des consultants externes choisis par l'ACFA.

### **Livrables**

Le comité des suivis produit notamment :

- un rapport annuel d'avancement du PDG, incluant un tableau de bord des indicateurs ;
- une présentation de l'état d'avancement du PDG au Congrès annuel de la francophonie albertaine ;
- des recommandations au CA provincial de l'ACFA sur les ajustements nécessaires à la mise en œuvre ;
- des propositions de programmation pour le Forum communautaire annuel.

### **Durée**

Les membres externes sont nommés pour une période de deux (2) ans, renouvelable une fois.

*Ces termes de référence ont été adoptés par le CA provincial de l'ACFA, le 27 août 2025.*